



COMMUNIQUE DE L'INTERSYNDICALE

CGT EDUC', FNEC-FP FO, SNES-FSU, SNESUP ET SUD EDUCATION

DE LOIRE-ATLANTIQUE

En s'attaquant au statut national du baccalauréat, les préconisations du rapport Mathiot ajoutent à la logique de sélection inaugurée par la mise en place dans les universités et les lycées de la plateforme « Parcoursup ». Et la méthode utilisée est toujours la même : une stratégie de guerre éclair, qui demande d'appliquer dans des délais délirants une loi qui n'est même pas encore votée.

Les organisations syndicales signataires dénoncent ces méthodes et ces réformes qui ne sont pas de progrès social mais de renforcement des inégalités de territoire et d'accès aux savoirs. Dans de nombreux cas les nouvelles modalités d'accès à l'enseignement supérieur, déclinées localement selon des critères variables, vont bloquer l'accès des jeunes aux filières de leur choix, leur imposer des remises à niveau qui ne sont pas encore connues ou organisées, et pour lesquelles aucun moyen n'est alloué, mais aussi décourager les candidatures, en particulier des élèves les plus en difficulté. La mise en place de capacités d'accueil va transformer la quasi-totalité des filières ouvertes en filières sélectives. Ce ne seront plus les étudiants qui choisiront leur université mais les universités qui choisiront leurs étudiants.

C'est aussi le risque d'entériner la fin du baccalauréat comme diplôme national et 1^{er} grade universitaire. Le ministre de l'éducation nationale trouve là un argument supplémentaire pour accroître l'autonomie dans la gestion des établissements, vecteur d'accroissement des inégalités territoriales.

De plus, en lien avec les annonces gouvernementales concernant la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires d'ici 2022, le rapport Mathiot remet ouvertement en cause les enseignements disciplinaires : les premières estimations chiffrent à 25 000 le nombre de postes d'enseignants qui pourraient être supprimés. Ce qui est inadmissible !

Ces choix politiques qui touchent l'éducation sont un nouveau signe du projet gouvernemental de remise en cause d'un modèle social redistributif. En transformant les cursus scolaires et universitaires en système basé sur l'individualisation des parcours, les « compétences » et la concurrence entre établissements, c'est le droit à l'accès aux savoirs et à la connaissance pour toutes et tous qui est touché. Et ce sont les classes populaires qui seront les premières touchées par ce système de sélection et de tri. Plutôt que de résoudre les problèmes en amont, en donnant les moyens à l'école, au collège, au lycée et à l'université, pour permettre la poursuite des études, le gouvernement verrouille l'accès au supérieur.

Enfin, cette contre-réforme s'intègre dans une volonté de remettre en cause les garanties collectives des salariés et de baisser massivement le « coût du travail » : le baccalauréat est la clé de voûte d'un système basé sur la reconnaissance des diplômes nationaux dans les conventions collectives et pour l'accès aux concours de la fonction publique.

Les organisations syndicales signataires appellent à se mobiliser massivement et à faire grève contre un modèle de société de sélection de fait sociale et pour réaffirmer :

- La nécessité de travailler tout au long du parcours au lycée à une orientation choisie, construite, accompagnée et évolutive avec les moyens humains et financiers nécessaires ;
- Le maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1er grade universitaire, garantissant l'accès de toutes et tous les bachelier.e.s sur tout le territoire aux filières post-bac et aux établissements de leur choix ;
- L'exigence d'ouverture massive de places supplémentaires en 1er cycle post-bac et le refus de toute sélection à l'entrée de l'université ;
- Le refus de l'instauration de blocs de compétences en lieu et place des diplômes et des qualifications ;
- L'abandon du projet de loi sur 1er cycle post-bac et du plan « étudiants » qui l'accompagne, condition pour permettre une réforme ambitieuse qui garantisse le libre accès de chacun.e au supérieur.

LE 6 février, MOBILISONS-NOUS TOUTES ET TOUS AU COTE DES LYCÉEN.NE.S, ÉTUDIANT.E.S ET DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION :

Rassemblement à 10H à l'Inspection académique (rue Margueritte) avant de retrouver les étudiants et les personnels de l'enseignement supérieur au campus universitaire du Tertre (pôle étudiant)

Les organisations syndicales signataires appellent les collègues à se réunir en assemblée générale dans leurs établissements, autant que possible, avant de rejoindre le rassemblement devant l'Inspection académique.